



RÉSIDENCE Saint-Herblain

LA RÉSIDENCE QG 27

BTP CFA Loire Atlantique gère un hébergement d'une capacité d'accueil de 83 places. 61 chambres individuelles et 11 chambres doubles. Toutes les chambres sont équipées d'une douche, de toilettes et d'un lavabo. Le travail individuel est possible dans chaque chambre.

La surveillance de la nuit est assurée par un veilleur.

Une bagagerie est ouverte à l'arrivée des apprenants dès 7h45.



LES ACTIVITÉS

Les animateurs accueillent les apprenants entre 16h30 et 22h30.

Tout au long de l'année de nombreuses activités sont proposées : culturelles, sportives, ateliers connaissance de soi, jeux collectifs.

Les apprenants peuvent profiter également d'un coin lecture, d'une salle de vidéoprojection et de WIFI.



LA RESTAURATION

Le centre de Formation du Bâtiment a mis en place un restaurant sur place ou à emporter. Un espace dédié au snacking, des salades, plats cuisinés, pâtisseries et dessert.

Dès le matin, les apprenant.es peuvent disposer d'une formule « petit déjeuner Frenchy » à 2€25. Pour le déjeuner, la restauration propose plusieurs formules de 5€70 à 9€45. La formule dîner (6€30 à 7€35).*

**Les jeunes sous contrat d'apprentissage bénéficient d'une subvention appliquée automatiquement de 2€ le midi et de 3€ le soir (contribution OPCO). Tarif en vigueur pour l'année scolaire 2026—2027.*

Pour le passage au self, les apprenants doivent se munir d'une carte magnétique rechargeable sur place. Cette carte doit être approvisionnée par chèque, carte bancaire, espèces, tickets restaurant ou carte déjeuner.

Pour plus de détails, consulter notre site internet

www.btpcfa-pdl.com > BTP CFA LOIRE ATLANTIQUE > BTP CFA SAINT HERBLAIN > LA VIE AU CENTRE DE FORMATION



CRITÈRES D'ATTRIBUTION RÉSIDENCE

Compte tenu d'un nombre de places limitées, les demandes seront soumises à une sélection en fonction des priorités suivantes :

- Age de l'apprenant avec priorité aux plus jeunes
- Poursuite de formation des apprenants déjà internes l'année précédente
- Eloignement et/ou temps de trajet
- Des places seront réservées pour les BTS et Bac pro

Sans garantie d'attribution, chaque situation étant étudiée au cas par cas. Les réponses seront transmises par mail à partir de mi-mai jusqu'à fin juillet.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour demander votre réservation à la Résidence, vous devez nous adresser rapidement le coupon dûment rempli et signé si possible par mail : **hebergement-44sh@btpcfa-pdl.com**

Après avoir reçu la confirmation de votre inscription à l'internat, nous vous enverrons la liste des documents qu'il faudra nous faire parvenir pour valider définitivement votre place à la résidence.

Grille tarifaire* :

(Prix hors restauration)

	TARIF ANNUEL	PRELEVEMENT MENSUEL SUR 10 MOIS	Possibilité de payer virement ou chèque pour la totalité UNIQUEMENT
Apprentis en CAP, BP, Certificat de Spécialisation et Titre Professionnel	1100€	110€	
Apprentis en BAC PRO et BTS	1470€	147€	

Un **chèque de caution de 250€** (chèque non encaissé sauf en cas de dégradation ou de compte hébergement débiteur.)

*En cas d'arrêt de l'hébergement en cours d'année, le montant sera recalculé non plus au forfait annuel mais au réel des nuitées.

Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à envoyer un message à notre équipe : hebergement-44sh@btpcfa-pdl.com ou au 02 40 92 95 46

Pour toutes informations relatives aux aides financières contacter Emilie BARRETEAU, Accompagnatrice de Vie Sociale et Professionnelle : emilie.barreteau@btpcfa-pdl.com ou au 06 99 82 62 84

COUPON DE DEMANDE D'INSCRIPTION À LA RESIDENCE SITE DE SAINT-HERBLAIN - 2026-2027

À renvoyer par mail à hebergement-44sh@btpcfa-pdl.com

Prénom et Nom : Date de naissance :

Nom du Responsable Légal :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Téléphone : E-mail :

CAP ☐ BP ☐ Certificat de Spécialisation ☐ Titre Professionnel ☐
BAC PRO ☐ BTS ☐

1^{ère} année ☐ 2^{ème} année ☐

Formation :

DATE :

SIGNATURE :